

Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?

Auteur : Versanne, Clara

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26493>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien n°10

Moi : Pour commencer, je vais d'abord poser des questions sur toi sur le cadre professionnel. Est-ce que tu peux te décrire brièvement ainsi que le rôle que tu peux avoir auprès des auteurs de violence conjugales.

Intervenant : Je m'appelle [nom du professionnel], je suis criminologue de formation également, mon parcours moi ça a été un Bachelier en droit et puis un Master en criminologie. Alors j'ai deux mi-temps, donc j'ai un mi-temps au service Verviétois d'aide aux justiciables dans lequel je travaille directement avec des auteurs et donc j'ai accès à leur perception plutôt directement. Alors avec des auteurs qui sont sous contrainte parfois ou parfois pas. Il y a aussi des auteurs, même si c'est beaucoup plus rare, qui viennent volontairement. Principalement de violences conjugales, mais pas que, avec toutes sortes d'auteurs. Alors mon deuxième mi-temps, c'est aux divico, donc le dispositif de lutte contre les violences dans le couple, qui est un dispositif de prévention finalement des passages à l'acte irréversible dans le cadre de violences dans le couple. Et alors là-bas, j'ai accès beaucoup du coup, aux perceptions aussi des professionnels donc aux Divico, on a accès que aux professionnels et pas aux bénéficiaires, mais donc j'ai beaucoup de professionnels avec qui je travaille qui travaillent aussi avec des auteurs. Et donc on a souvent leur ressenti, leur perception des choses.

Moi : Ok, et ça fait combien de temps que vous travaillez directement avec ces personnes ?

Intervenant : Ça fait deux

Moi : Et vu que dans ton expérience tu dis que tu travailles directement avec eux, est-ce que tu sais me les décrire un peu ces auteurs ?

Intervenant : Mais alors que c'est drôle, parce que cette question elle est pertinente et en même temps je vais vite la déconstruire. C'est-à-dire qu'il n'y a pas un prototype d'auteur. Donc c'est extrêmement compliqué de décrire. En fait, c'est monsieur tout le monde. Maintenant je pense qu'il y a un biais au niveau de la prise en charge des auteurs, il y a un biais qui est celui du fait qu'on a une population qui est majoritairement plus pauvre ou classes moyennes, alors ça s'explique, je pense par plusieurs facteurs, notamment parce que c'est plus facile de pousser la porte d'un service comme un service d'aide aux justiciables pour des personnes qui ont l'habitude d'être accompagnés par des services. Chez d'autres auteurs, j'avais déjà un retour d'un auteur qui me disait que, il pouvait se permettre de se payer un psy privé ailleurs et donc il le vient, même si voilà ça ne change rien en soi. La connotation du service c'est pas toujours évident et alors le biais aussi que les violences dans le couple ne sont pas moins présentes, pas forcément moins présentes. En tout cas c'est compliqué à chiffrer. Dans les milieux un peu plus aisés, mais c'est moins détecté. Donc c'est clair qu'on a une surreprésentation, je vais dire des classes moyennes ou pauvres, mais ça ne veut pas dire que les auteurs sont plus présents chez les classes moyennes ou pauvres. Enfin je ne sais pas trop bien à quel terme utiliser en tout cas moins aisé quoi j'ai pas envie de pauvre, mais voilà plus précarisé peut-être. Et donc « profil » ce qu'il y a c'est que nous en général, on voit des auteurs. Donc ce sont des hommes classiquement. Et la tranche d'âge, je vais dire souvent, c'est entre 30 et 50 ans. Alors là aussi de nouveau, c'est un biais parce que c'est des personnes qui pour la plupart ont été condamnées.

Donc est-ce qu'il y a plus de détection ? Est-ce que dans ces âges-là avec les enfants, est-ce que les services s'y attardent plus ? Tout ça c'est sujet à l'interprétation, mais en tout cas voilà ce qui est le plus représenté dans le service quoi.

Moi : Ok. Et est-ce qu'il y a des comportements ou des attitudes qui reviennent principalement avec ce genre d'auteur ?

Intervenant : Oui, des comportements de banalisation, de minimisation qui sont de manière générale, on a vraiment pas mal de stratégies de désengagement moral. Ça oui. D'inversion de la culpabilité, enfin toute cette technique finalement qui permet de neutraliser la dissonance cognitive parce que c'est des personnes qui sont, je pense, et je le ressens sincèrement en souffrance pour beaucoup. Et donc voilà en terme d'attitude maintenant, on a parfois des attitudes de contrôle qui se rejouent aussi en séance, où tu vois ce côté par exemple couper la parole, je reprends le contrôle sur la discussion, on peut le retrouver, mais c'est pas non plus chez tous. Il n'y a pas une réponse pour tous en fait mais un truc plutôt commun qu'on voit en général, c'est la banalisation. Enfin toutes ces stratégies de minimisation.

Moi : Et par rapport à ces justifications qui fond de leurs actes, est-ce que eux ils comprennent leurs propres actes ou ils les justifient par autre chose ?

Moi : Alors il y en a qui, oui, prennent la mesure, mais alors généralement au bout d'un travail ou alors parce qu'ils décident de... Là, on voit aussi une différence entre ceux qui viennent volontairement, l'échantillon est très faible. Je te parle d'une ou deux personnes. Alors eux, ils sont directement dans un travail, ils se questionnent sur leur acte etc. et puis tous ceux qui eux sont contraints et alors là il y a tout un travail à déconstruire, mais ta question c'était quoi encore pardon ?

Moi : Est-ce que les auteurs ils comprennent leurs propres actes de contrôle ou est-ce qu'il y a toujours une justification derrière ?

Intervenant : Non, généralement, ils comprennent pas en fait en tout cas le fond, donc nous tout le jeu ça va être notamment la psychoéducation. Ils savent pas trop pourquoi ils font ça parfois c'est normal dans leur tête, ça peut être lié à la communauté à laquelle ils appartiennent ça peut être lié aux valeurs qu'ils ont acquises. En tout cas c'est quelque chose de l'ordre de l'intériorisation quoi de « c'est normal » ou « c'est OK » voilà ou alors c'est toujours une tentative de justification, « madame l'avait cherché, oui mais elle est folle, elle est hystérique » etc. Donc non généralement ils comprennent pas tout de suite en tout cas.

Moi : Et quand il justifie, c'est toujours par rapport à madame où il y a d'autres justifications ?

Intervenant : Il y a des justifications qui sont externalisées, d'autres internalisées. Par exemple, oui, mais j'ai toujours été comme ça, je suis quelqu'un d'impulsif, on va me changer. Ou alors plutôt de l'externaliser du style oui mais j'ai consommé, j'ai bu de l'alcool et c'est quand même internalisé, mais c'est dû à un facteur externe.

Moi : Oui c'est pas que de leur faute à eux, c'est toujours la faute de quelque chose. Ok je vais passer un peu à la place accordée à la partenaire dans la relation. Comment les auteurs ils vont décrire leur partenaire ou ex-partenaire ?

Intervenant : Généralement, c'est comme quelqu'un d'hystérique. On a vraiment une pathologisation de la femme et ou alors dans le discours, on voit qu'il y a une objectivation dans le sens où la femme objet quoi une déshumanisation. « Toutes des cochonnes, toutes des putes » c'est des trucs qu'on peut entendre. Donc là aussi de nouveau ça fait partie d'un terreau patriarcal couplé à des stratégies de désengagement moral en fait. C'est un tout avec souvent comme je disais, une socialisation en fait qui va jouer.

Moi : Ok Et quelle place il pense que la partenaire doit prendre dans la relation ?

Intervenant : Mais généralement une place de soumise et une place inférieure.

Moi : Oui, il a le rôle du dominant dans la relation. Et quelle place du coup lui occupe, le dominant ?

Intervenant : Oui c'est ça, une position de contrôle de domination, une posture en fait il n'y a pas un même pied d'égalité, c'est-à-dire que par exemple quand tu questionnes quand vous partez en voiture, est-ce que c'est toujours vous qui conduisez la voiture. Généralement, c'est un exemple que j'aime bien apprendre. « Ben oui c'est toujours moi, madame elle à côté ». Bah oui mais en fait ça c'est vraiment un truc d'homme et en fait ce serait compliqué de laisser le contrôle du volant à madame alors que vous êtes à côté. Voilà de nouveau terreau patriarcal avec toutes des valeurs et toutes des attitudes qui ont été intériorisées quoi.

Moi : Ok. Et quelles attentes eux ils ont sur leur partenaire au sein du couple, je veux dire.

Intervenant : Une attente d'hyper loyauté en fait parce que généralement c'est des personnes qui ont. Oui, c'est vrai que je l'ai pas dit pendant qu'on parlait du profil. Mais c'est des personnes qui souvent ont des problèmes d'attachement. Ça on le voit beaucoup en terme d'échantillons, alors que c'est pas exclusif, mais moi je dirais, j'ai envie de m'avancer à dire, mais bon je fais attention à ce que je dis que quasi la totalité des auteurs ont des problèmes d'attachement. Et donc ils veulent avoir cette place de contrôle et d'être sûr que la personne ne va pas les trahir de contrôler dans le but de se rassurer sans cesse en fait. Et donc parce que la femme elle va avoir ce rôle finalement de redorer d'image, je ne regarde que toi, je t'apporte tout mon attention parce que tu as besoin de ça. Et donc par-là elle doit être plus soumise, elle doit non seulement aller dans le sens des stéréotypes qui sont inculqués au niveau social, mais en plus elle doit permettre de réassurer narcissiquement et au niveau de l'attachement.

Moi : Ok, oui donc l'auteur, il attend que la femme soit entièrement soumise et lui donne toute l'attention qu'il mérite. Si je comprends ?

Intervenant : Oui, mais c'est pas soumis, je dirais pas ça. Enfin, c'est pas qu'ils attendent une soumission c'est plutôt, ils attendent qu'elles soient dans cette posture de contrôler en fait de presque inférieur de dominer quoi.

Moi : Ok, oui.

Intervenant : Mais si on leur pose la question, ça c'est des attentes assez implicites. Parfois explicites, mais ils peuvent dire ça arrive que des auteurs disent « mais moi non c'est mon égal », mais il y a des trucs qu'elle ne doit pas faire, mais que je ne dois pas faire non plus. Mais

ils se rendent pas compte que c'est contrôlant. Par exemple, ils vont dire « voilà, je veux pas qu'elle sorte avec ses copines jusque 2h du matin. Mais moi ça ne se ferait pas que je sorte avec mes copains jusque 2h du matin ». Sauf que le déséquilibre il est où il est que s'il proposait à madame, elle a pas trop le choix de dire oui et lui il va dire non tu n'y vas pas quoi.

Moi : Ok. Par rapport au dynamique de pouvoir et au contrôle coercitif, est-ce que dans l'expérience que tu as eue, tu observes des logiques de contrôle dans les comportements qui vont être rapportés par ce genre d'auteur ?

Intervenant : La localisation, donc tout ce qui est savoir où elle est. Des traceurs ou bien Snapchat tout le temps accordé, etc. Le contrôle vestimentaire, la jalousie excessive, le contrôle du tempo, souvent, donc c'est-à-dire que tu rentres du boulot à telle heure, on fait ça quand moi je veux. etc. Le contrôle social aussi donc « on voit qui moi je veux voir, parce que de toute façon ta conne de sœur elle m'emmerde ». Donc voilà ce genre de truc. Il y en a plein, mais c'est ce qui revient le plus souvent en tout cas.

Moi : C'est vraiment un contrôle sur la vie de la personne dans sa globalité pour la contrôler en fait, pour savoir ce qu'elle fait et pas perdre ce contrôle qu'il peut avoir sur elle.

Intervenant : Oui c'est ça, alors souvent on a des trucs communs entre les gens qu'on retrouve souvent comme par exemple le contrôle vestimentaire. Mais après c'est très spécifique le contrôle coercitif, il appartient un peu à chaque système familial. Et donc on repère quand même des différences etc entre les gens c'est un fait quoi. Mais c'est de manière générale, le contrôle coercitif quoi il n'y a pas une règle ou un comportement qui est d'office.

Moi : Mais en tout cas, au vu de mes entretiens, dès que je pose cette question, le premier truc qui saute aux yeux de tout le monde, c'est le contrôle de la localisation, savoir où elle est. Et du il y en a forcément plein d'autres, mais quand je parle de contrôle coercitif, c'est vraiment celui qui revient tout le temps. Parce que je pense que c'est une manière facile à l'heure d'aujourd'hui de contrôler la personne.

Intervenant : Tout à fait. C'est vrai qu'il faut pas oublier que les violences évoluent avec la société. La cyberviolence, on la voit de plus en plus.

Moi : Par rapport à ces contrôles quand ils en ont conscience comment ils vont les justifier ces comportements de contrôle ?

Intervenant : Souvent pour la sécurité. Ils vont dire en fait « moi je veux sa localisation parce que les femmes aujourd'hui... » donc là il y a une part de reconnaissance aussi des aspects patriarcaux, mais « les femmes aujourd'hui elles peuvent être vite victimes, c'est vite arrivé une femme kidnappée ou violée et du coup il faut que je sache où elle est ». « Si je lui dis de faire attention avec ses vêtements, c'est pour elle c'est pour ne pas qu'elle se fasse attraper dans un coin ». C'est toujours dans un but de protection, « si je lui dis de ne pas fréquenter sa meilleure amie Katia, c'est parce qu'en fait je sais que sa meilleure amie est nocive pour elle et pour notre couple ».

Moi : Ok. Oui c'est toujours une justification externe en gros comme tout à l'heure.

Intervenant : Dans un but de protection.

Moi : Est-ce que du coup tous ces contrôles ils vont toujours les justifier pour le bien de la personne en face ?

Intervenant : Oui

Moi : Ok, et c'est par la peur d'être peut-être trompé ou c'est des gens qui ont déjà eu des problèmes dans leur couple et du coup sont amenés à avoir ce genre comportement ?

Intervenant : Pas forcément.

Moi : Ça peut juste être la peur de perdre l'autre ?

Intervenant : Ouais. De perdre l'autre, de perdre le contrôle.

Moi : Je vais passer aux dynamiques de couple. Comment les auteurs ils vont décrire ce que nous on va qualifier aujourd'hui de contrôle coercitif. Est-ce qu'ils en ont une conscientisation, on en a un petit peu parlé, mais est-ce que eux ils le savent et ils le décrivent ?

Intervenant : Non, ils ne décrivent pas vraiment ça, ils décrivent une normalité quoi. Si on va dans la confrontation, ils vont même, et c'est normal, ça a toujours fonctionné comme ça c'est comme ça dans la société c'est comme ça etc. Il y a une normalisation, il n'y a pas de mot mis dessus en particulier.

Moi : Et quand on parlait d'aide contrainte, est-ce que du coup quand ils viennent comme ça, ils savent pas pourquoi ils sont là ? Vu que pour eux c'est normal entre guillemets ce qu'ils font.

Intervenant : Oui c'est ça, alors souvent on a un vrai sentiment d'injustice donc ils disent « j'ai été condamné, mais ça a dégueulasse ou je comprends pas ou je reconnais pas ». Ça arrive aussi, mais dans ce cas-là quand il y a vraiment pas de porte d'entrée qu'il y a vraiment un non catégorique, je reconnais pas, c'est un scandale qui m'est arrivé, on ne prend pas le suivi. Parce que on ne peut pas se permettre au niveau condition de justice etc., mais dans nos règles de collaboration au niveau du service de justiciable, on a vraiment la règle qui doivent s'investir un minimum.

Moi : Ok Oui parce qu'au final comme on le voit chaque fois, on peut pas aider quelqu'un qui ne peut pas être aidé. Et du coup quand vous les refusez ils vont où ces personnes ?

Intervenant : Ils doivent s'arranger avec leur assistant de justice qui est censée soit l'orienter ou en parler à la commission de probation et qui prendra la décision, soit de changer les conditions ou alors parfois ça peut arriver que nous on reste sur nos conditions et qui montent en prison. C'est pas un truc systématique ou parce que je dis non pour l'accompagnement, il va en prison. Cette possibilité est là si on ne sait pas quoi faire, il n'y a pas de reconnaissance, il n'y a pas de respect de condition, c'est une possibilité quoi.

Moi : Par rapport à leur responsabilisation, quel discours ils ont. Et comment ça va se concrétiser justement cette responsabilisation ?

Intervenant : C'est souvent comme j'ai dit au départ, on est sur une banalisation, une minimisation et puis plus on évolue plus il peut y avoir une reconnaissance ou pas. Mais on va aller dans cette responsabilisation. Maintenant, nous on est plus dans un travail de thérapeutique, enfin clinique en tout cas. Pas thérapeutique d'office, mais clinique, mais donc c'est pas toujours que de la responsabilisation, mais on va essayer d'amener un peu de ça bien sûr parce qu'il reste des conditions de justice. Mais oui, après subtilement, on va les amener à réfléchir autrement à ouvrir un petit peu aussi les perspectives et à voir comment on peut faire autrement.

Moi : Mais eux se sentent pas responsables du tout alors ? Enfin, du moins la plupart

Intervenant : Au départ, pas tous. Parfois, ils reconnaissent aussi parce que c'est une stratégie d'aller dans un service et de dire oui je reconnais, même si à l'intérieur c'est pas complètement acquis.

Moi : Oui, ils disent ce qu'ils veulent pour être débarrassés de cette aide contrainte.

Intervenant : Voilà, possiblement, mais bon ils sont entraînés souvent sur 2-3 ans.

Moi : Je vais un peu parler du risque de féminicide. Quels sont selon toi, les critères d'évaluation qui vont amener à dire qu'une situation est critique ?

Intervenant : Il y en a plusieurs, ça c'est vraiment le corps de mon boulot, au divico, on fait des évaluations de risques tous les jours. D'ailleurs, il y a l'outil Evivico Donc alors ce qu'il faut regarder en tout premier, c'est l'écart d'attention. C'est quoi ? est-ce qu'il y a un écart d'attention entre ce que Madame veut du couple et ce que monsieur veut du couple. Là, à partir de là, s'il n'y a pas d'écart d'attention, la violence elle peut être spectaculaire, c'est pas une situation qui va me faire peur a priori. C'est pas exclusif, mais il y a quand même Jane Moncton Smith a établi une chronologie des féminicides. Et il faut qu'il y ait un stimulus pour le passage à l'acte et généralement c'est la phase de séparation. Ou en tout cas la volonté de partir et là réside à ce moment-là un écart d'attention. Ça c'est le premier facteur. Le deuxième facteur c'est qu'il y a un mythe fondateur qui est assez imprégné. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que l'histoire qui se raconte au sein du couple c'est ce qui va donner corps au couple, ce qu'on appelle le mythe fondateur est assez imprégné. Ça veut dire que leur histoire est forte entre guillemets donc on ne peut être sur un couple historique. Je pense à 15 ans de relation, puis madame veut partir, on peut être sur un couple où il y a un exemple que j'ai d'une situation. Les deux personnes vivaient à la rue étaient droguées toutes les deux, elles sont sorties ensemble et donc ça donne du sens au couple, on était destiné un peu l'un à l'autre et on est ensemble et c'est encore plus difficile puisqu'il y a vraiment une fusion identitaire. On a vraiment l'auteur a la sensation finalement que son soi, c'est aussi Madame en partie avec lui. Et donc du coup en fait cette volonté de séparation de la personne, de madame, ça va être finalement un bouleversement qui n'est plus de l'ordre du couple, mais de l'ordre identitaire. Donc ça aussi c'est lié à l'attachement, donc on va regarder le mythe fondateur, comment il a imprégné qu'est-ce qui se raconte. Après il y a aussi un historique qu'on va regarder évidemment, il y a toujours, il y a eu souvent un historique de soit au sein du couple, soit à l'extérieur du couple, soit à casier judiciaire, soit un historique de violence. Alors je pense notamment à typiquement il y a des trucs qui sont assez craignos

à reconnaître. C'est quand il y a des strangulations. Des étouffements, alors utilisation d'armes aussi menace avec armes blanches ou arme à feu. Ça c'est quand même des facteurs de risque. Alors ce qu'on repère de plus en plus aussi dans nos situations en tout cas enfin qui semble précéder des passages à l'acte grave, parce que heureusement nous on crée des non-événements et donc on ne saura jamais complètement si on a été efficace puisque on est censé créer des non-passages à l'acte. Mais en tout cas, on repère que la violence sur les animaux, c'est un précurseur, dans beaucoup de dossiers de féminicides, en tout cas, qu'on peut analyser ou les études, on voit qu'il y a eu de la violence sur les animaux. On voit qu'il y a une corrélation en tout cas entre la levée de barrière morale justement et donc l'atteinte sur les animaux précédemment, et puis du coup une facilité à passer à l'acte au niveau de notamment la dame, puisque il y a une déshumanisation entre autres et on voit puisqu'on n'est pas humain, on peut être victime de violence, les animaux, et « puis madame qui est que une grosse cochonne », c'est des paroles qu'on m'a déjà dites, je l'ai tellement déshumanisé que c'est plus facile de passer à l'acte.

Moi : Et pourquoi ils s'en prennent aux animaux ? Pour toucher madame ou parce que madame donne trop d'importance à l'animal en soi.

Intervenant : C'est possible, ça peut être de la jalousie, on peut être mais souvent c'est quelque chose de soit exemplatif. Donc exemple : un poisson rouge, on prend les enfants, on prend madame, on les amène dans la salle de bain, on verse le poisson rouge dans les toilettes, on tire la chasse, vivant. Et on va regarder tout le monde, on va dire vous voyez ce qu'on fait quand on respecte pas les règles, j'en sais rien parce que pauvre poisson il avait nagé trop vite quoi. C'est un exemple, mais c'est sincèrement ça. Ou alors c'est une volonté évidemment de quand je dis exemplatif, c'est aussi une volonté de réaffirmer une domination, un contrôle. Ou 'atteindre psychologiquement la victime, mais des auteurs qui empoisonnent qui en a eu un qui a roulé sur un chien sur un chiot qui l'a écrasé devant les enfants etc. donc pour remontrer encore, pour réinstaller cette domination en fait.

Moi : Vous m'avez parlé du premier risque très important qui est l'écart d'intention. Est-ce qu'il y a un facteur déclencheur qui peut mener au féminicide ?

Intervenant : Alors il faut différencier les éléments déclencheurs, des facteurs précipitants. Exemple, les éléments déclencheurs, c'est notamment : écart d'attention, volonté de séparation, etc. Les facteurs précipitant, c'est tiens, qu'est-ce qui va faire que là maintenant dans la situation il décide de passer à l'acte. Attention quand même qu'il faut bien se rendre compte que les passages à l'acte féministe ne sont pas impulsifs, mais sont planifiés. Mais donc il y a déjà une idéation avant, une scénarisation possible, mais qu'est-ce qui va potentiellement déclencher le truc ? ça peut être, ça peut être un rendez-vous psy qui va un peu trop secouer le cocotier, on va un peu trop soulever les questions. Ça peut être le fait qu'on apprend que Madame refait sa vie. Ça peut être une date symbolique comme la Saint-Valentin où en fait on prend conscience qu'on est seul, voilà ça peut être plein de trucs quoi.

Moi : Ok. Et quel lien en fait entre du coup ces liens principaux donc les facteurs que vous voyez citer et le risque de passage à de féminicide ?

Intervenant : C'est une bonne question. En fait, c'est une conjoncture. C'est un ensemble de facteurs et donc nous on va analyser une probabilité de passage à l'acte, mais c'est jamais une certitude. Et donc on peut pas corrélér directement un passage à l'acte à un facteur, c'est multifactoriel et ça il faut bien en être conscient quoi. Donc le lien c'est un peu compliqué c'est un ensemble de choses en fait.

Moi : Dans les multifactorielles, on retrouve le contexte familial, la situation familiale et tous ces risques qui peuvent entrer en jeu ?

Intervenant : La présence d'un contrôle coercitif avant, c'est toujours le cas. Une lune de miel, donc un love bombing, comme on appelle ça, c'est vraiment aussi toujours le cas dans la chronologie féminicide. On voit que tout est allé trop vite, tout a été dans le trop etc. Monsieur est venu avec une limousine, il a amené madame à Paris, ils se sont mariés rapidement, ils ont eu un enfant rapidement etc. C'est vraiment une chronologie assez typique.

Moi : Ok. Et est-ce que toi dans ton expérience t'as déjà été confronté à une situation inquiétante et si oui est-ce que tu peux me l'expliquer ?

Intervenant : Tout le temps. Ah oui aussi ce que j'ai pas dit tout à l'heure, mais c'est les menaces de suicide, les menaces de mort sont toujours au sérieux. Et quand il y a les menaces de suicide au niveau de la littérature, il y a autant de chances que l'auteur passe à l'acte sur lui que sur autrui. Alors une situation oui par exemple, un homme qui a abusé de ses enfants, il y avait un contrôle coercitif avec plein de mensonges, contrôle tout économique, vestimentaire, enfin tout, mais un truc qui s'est installé de manière très insidieuse, un grand mythomane le gars, qui finit par abuser ses enfants etc. un jour lors d'une explosion de violence, madame part. Il y a un gros écart d'attention, il veut rester en relation, un mythe fondateur qui est très fort. Et ça c'était une situation hyper critique qui a amené à l'intervention du divico et une procédure 458 ter du C.P donc levé du secret avec la présence du parquet de la police et des intervenants psychosociaux pour parler de la situation.

Moi : Et dans ces cas-là, la personne a été prise en charge comment ? Quand je parle de l'auteur.

Intervenant : L'auteur, malheureusement on a eu peu accès à l'auteur, c'est toujours un peu des limites qu'on a dans notre niveau fonctionnel pour aller chercher, c'est compliqué quoi. Notamment en terme de secret, il y a tout un tas d'enjeux quoi, mais l'auteur on n'a pas eu beaucoup de prise dessus. Parfois dans les procédures 458 ter, souvent quand il y a eu une judiciarisation, il y a un assistant de justice ou une assistante de justice qui est saisie et donc qui est là à la concertation et on a une porte d'entrée en fait au niveau hauteur par l'assistant de justice. Et donc on peut aussi suggérer des choses. Par exemple, ce serait bien que monsieur est suivi psy. Est-ce que vous le pousseriez pas pour qu'il ait vers tel service quoi ? C'est un peu une de nos seules portes d'entrée ou alors parfois on a des services comme Praxis qui veulent bien eux aller faire une offre de service ou les services des deux détenus aussi les SAD, une offre de service directement à personne, proactivement.

Moi : On a un peu à aborder la prise en charge des auteurs. C'est quoi la prise en charge des auteurs et des victimes, si on peut aussi les prendre en compte, qui est nécessaire pour prévenir ce féminicide ?

Intervenant : Ce qu'on repère dans la littérature également, c'est que les auteurs qui sont passés à l'acte, ils s'expriment qu'ils se sont sentis super seuls, presque exilés, ils disent que tout le réseau était du côté de madame, tout le monde était comme madame et eux ils se sentaient super seuls et donc j'ai envie de dire déjà désolé donc vraiment étoffer le réseau autour de l'auteur qui ne sent pas seul.

Moi : Et c'est quoi les enjeux et les difficultés de cette prise en charge au-delà de la désisolations ?

Intervenant : La non-reconnaissance des auteurs, le fait de ne pas être preneur d'un travail, ni d'un soutien, malgré qu'après ils expriment qu'ils en avaient besoin s'ils passent à l'acte, mais sinon c'est ça. Cette fermeture un peu.

Moi : Oui, et même moi quand je parle de ce travail à mes proches, c'est « pourquoi prendre en charge les auteurs ? » Alors qu'au final c'est des personnes qui en ont besoin et qui sont même plus importantes dans ce travail de prise en charge que la victime parce qu'on peut pas travailler avec la victime sans travailler avec l'auteur dans mon sens en cas.

Intervenant : Tu pourras répondre prochaine fois que rien ne sert non plus de les taper en prison et de payer parce que ça coûte beaucoup les prisons, dans des conditions inhumaines, parce qu'il y a une surpopulation carcérale abominable et qu'alors on pourrait régler certains problèmes sociétaux de santé publique par la prise en charge adéquate. Ce qui n'est pas gagné aujourd'hui.

Moi : C'est ce que j'essaye de dire parce qu'au final on est en prison, mais en prison il n'y a pas de suivi donc au final ils ressortent, ils sont même pires parce qu'ils ont été en contact direct avec la violence et ils retournent près de madame. Voilà et est-ce que tu penses qu'en Belgique on a assez d'aide qui prennent en charge les auteurs ?

Intervenant : Non, il y a rien, il y a pas assez en Belgique. Souvent c'est que les services de justiciables et il y a Praxis en termes de violence conjugale, j'entends.

Moi : Oui je l'ai bien vu quand j'ai commencé à faire mes recherches pour mon travail, parce qu'au final j'ai un peu étendu mon cercle de recherche à je vais essayer aussi de travailler avec des auteurs, enfin des professionnels qui travaillent avec des victimes pour avoir ce lien avec ces auteurs parce qu'au final oui OK il y a Praxis, il y avait-vous Divico, il y a tout ce qui est procureur du roi etc. mais à part ça des personnes qui sont en contact direct avec des auteurs, c'est assez contraignant. Enfin il n'y a pas beaucoup de monde. Et du coup je l'ai bien vu à travers ce travail qu'il y a eu un réel manque d'aide pour ces personnes-là qui sont déjà en souffrance à la base.

Intervenant : Tout à fait, tout à fait.

Moi : Et en plus tu me dis que c'est principalement dans les milieux précaires, dans la représentation. Et chez praxis, il me disait que du coup c'est des gens qui ont pas beaucoup les moyens et l'État voulait pas forcément donner et financer parce que des psys existent déjà, sauf qu'il faut les financer ces psys. Donc des gens qui sont déjà pas aisés financièrement n'ont pas forcément les moyens d'aller se payer un psy ou n'ont pas envie aussi d'aller voir un psy que

dans les milieux aisés, je pense qu'il y a plus cette facilité financière qui peut amener à je vais essayer de me responsabiliser. C'est une interprétation que j'en fais.

Intervenant : Oui tout à fait. Il n'y a pas assez de trucs, ça c'est clair. Justement pendant mon trajet, j'ai une étudiante qui m'a appelé pour son TFE aussi à l'ULB elle me qu'elle étudie notamment la loi stop féminicide. Et on parlait de l'Espagne. Mais tu sais, l'Espagne a su hyper fort investi en fait au niveau politique publique, etc. dans les violences conjugales. Et il y a une corrélation directe entre l'investissement financier qui est fait au niveau étatique par rapport à la problématique et la réduction du nombre de féminicides.

Moi : Oui, donc c'est qu'il y a un intérêt. Mais même en France aussi j'ai déjà vu qu'il y avait plus d'intérêt au niveau de la France que la Belgique peut-être pas autant que l'Espagne. Mais déjà moi un truc qui me saute aux yeux, c'est qu'en Belgique quand on parle de problèmes de violence conjugales, c'est la femme qu'on va enlever de son domicile. Alors qu'en Espagne c'est l'auteur qu'on enlève et qu'on place. Et juste ça, moi je trouve ça un peu gros parce qu'au final la femme elle va vouloir retrouver son foyer. Et du coup elle va finir par revenir chez elle et voilà je pense que c'est des enjeux qu'il faudrait mettre en lumière et c'est-ce que je vais essayer de montrer avec ce travail, mais c'est vrai que c'est dommage parce que ce travail passe par les victimes, enfin ce sera le résultat de la prise en charge des victimes. Voilà j'arrive à la fin de mon travail, je sais pas si tu veux ajouter quelque chose que j'ai pas mentionné ou un point intéressant.

Intervenant : Écoute c'est super chouette en vrai c'est quoi le titre de ton mémoire ? Exactement

Moi : c'est « comment les professionnels qui interviennent auprès d'auteurs de violences conjugales vont appréhender les situations de contrôle coercitif, exercées par ceux-ci et en quoi ces perceptions vont éclairer les enjeux de l'intervention de la prise en charge qui va être en lien avec le féminicide. C'est long, mais en gros c'est ce que j'ai expliqué au début, c'est vraiment votre point de vue vis-à-vis de l'interprétation des auteurs. Et la prise en charge qui va amener.

Intervenant : Non j'ai pas spécialement quelque chose à ajouter si ce n'est tu vois genre en tant professionnel dans ton titre t'entends tout professionnel parce que si tu parles au parquet, il y a beaucoup d'enjeux, notamment en terme de preuves que la plupart des éléments en fait de contrôle coercitif, isolément même ensemble ne sont pas des faits infractionnels. On en demeure pas moins violent ou contrôlant, mais on ne peut rien faire parce qu'il n'y a pas assez de matière au niveau pénal. Ça c'est.

Moi : Professionnel, oui j'entends au sens large parce que j'ai vu du coup le substitut procureur du roi qui se charge des violences intrafamiliales. Il m'a pas forcément parlé de cet aspect-là. Du coup j'en parle pas forcément, mais je mets quand même en lumière les circulaires qui sont importantes et tout ce qui va être relatif au code pénal pour prendre en charge ces situations. Et j'ai aussi rencontré un policier du SAPV. Mais du coup c'était intéressant aussi, je trouve de voir plusieurs milieux et comment plusieurs milieux interprètent ce genre de choses différemment aussi. Parce que quand je rencontre un policier, il a pas forcément la même manière de penser que quand je rencontre quelqu'un qui travaille chez Praxis. Donc c'est bien d'avoir aussi ces deux points de vue.